

LE DRAPEAU FRANCO-ONTARIEN

L'an dernier, l'Assemblée législative de l'Ontario adoptait à l'unanimité le projet de loi du député de Glengarry-Prescott-Russell, M. Jean-Marc Lalonde, la Loi de 2001 sur l'emblème franco-ontarien, reconnaissant le drapeau franco-ontarien comme emblème officiel de la communauté francophone de l'Ontario.

Le 24 juin 2002 marquait le premier anniversaire de l'adoption de ce projet de loi historique.

Pour souligner l'événement, l'Office des Affaires francophones du gouvernement de l'Ontario a organisé une cérémonie au cours de laquelle le drapeau franco-ontarien a été hissé devant l'Édifice de l'Assemblée législative à Toronto.

L'emblème vert et blanc a été déployé pour la première fois le 25 septembre 1975 à l'Université de Sudbury, aujourd'hui l'Université Laurentienne. Il a été conçu par M. Gaétan Gervais, professeur d'histoire à l'université, et un groupe d'étudiants, notamment Michel Dupuis, Don Obonsawin, Yves Tassé et Jacqueline England qui a confectionné le drapeau. M. Gervais et son équipe ont ainsi doté les franco-ontariens d'un symbole de fierté et de solidarité, longtemps attendu. Le drapeau a été adopté officiellement par l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) en 1977.

Sur le drapeau figurent le lys, symbole de la francophonie, et le trille, fleur officielle de l'Ontario. Pour les couleurs, on a choisi le vert pour représenter les étés verdoyants et le blanc pour les hivers enneigés.